

REUNION MENSUELLE DU CRDP COMPTE RENDU DU 2 FEVRIER 2011

Etaient présents :

Benoît	APOLLIS	benoit.apollis@wanadoo.fr
Abdelghani	AZI	azi.droit@yahoo.fr; azi_abdelghani@yahoo.fr
Philippe	AZOUAOU	azouaou.philippe@neuf.fr
Vladimir	BAMBA	vladimir.bamba@yahoo.fr
Aurélien	CAMUS	camus.aurelien@gmail.com
Marianne	CLORENNEC	clorennecmarianne@yahoo.fr
Matthieu	CONAN	matthieuconan@club-internet.fr; mconan@u-paris10.fr
Diane	de BEARN	crdp.univparis10@yahoo.fr; ddebearnapol@u-paris10.fr
Bertrand	du MARAIS	bdumarais@u-paris10.fr
Stéphanie	FLIZOT	stephanie.flizot@u-paris10.fr
Anne	GAZIER	anne.gazier@wanadoo.fr
Antonin	GRAS	antonin.gras@gmail.com
Djamel	HADEF	djamelhadeff@yahoo.fr
Régis	LANNEAU	lanneau.regis@gmail.com
Christophe	LE BERRE	c.leberre@yahoo.fr
Carole	MONIOLLE	moniolle.carole@wanadoo.fr
Arnaud	SEE	arnaud.see@laposte.net
Manuel	TIRARD	manueltirard@yahoo.fr
Lionel	ZEVOUNOU	adekunl@hotmail.com
Eidi	ZOUELFIKAR	zouelficareidy@hotmail.com

Nous vous rappelons que la prochaine réunion du CRDP aura lieu le mercredi 2 mars 2011 (en salle des commissions F142) à 11 h 00 (désormais les réunions auront lieu une demi heure plus tôt). **D'autre part, les personnes qui souhaitent participer à la réalisation du dictionnaire relatif à la régulation du professeur Michel BAZEX sont également invitées à venir une heure plus tôt pour évoquer ce projet (soit 10 h 00).**

Présentation d'une nouvelle revue juridique interne à l'UFR : A fortiori

Antonin GRAS, doctorant et membre du CRDP et Vladimir BAMBA, étudiant du M2 Droit public général ont présenté leur projet de lancer une revue juridique interne à l'UFR dont les contributeurs seront en partie des docteurs et doctorants. S'il s'agit d'un projet à long terme, la revue sera diffusée initialement sous format numérique et selon une périodicité trimestrielle. Est joint au présent compte rendu un synopsis de la revue.

Chaque numéro sera composé de différentes rubriques et parrainer par un enseignant-chercheur qui fera une présentation succincte du thème du numéro.

Les différentes rubriques envisagées sont :

- Un édit
- Une rubrique « *considérant de principe* »
- Rubrique accès DPE

- Rubrique considérations externes au droit public : « *droit d'ailleurs* »
- Une gazette de l'UFR
- Un entretien (film) avec un acteur de l'université de Nanterre
- Un forum de discussion sur le site

La revue en est pour le moment au stade embryonnaire, mais différents contacts ont d'ores et déjà été pris, notamment avec Bertrand Mathieu et Isabelle Prévost Després.

Antonin Gras a précisé que l'objectif à court terme était de créer un « esprit nanterrien » sur ce site réunissant tous les acteurs universitaires sur une même plateforme.

Le numéro zéro aura pour thème : « *La norme constitutionnelle* », et sera composé :

- Rubrique « Considérant de principe » :
 - Article de Vincent Mazzochi (M2 Recherche Droit public général) : *La reconnaissance constitutionnelle des principes de la commande publique.*
 - Article de Knut Fournier, *living constitution.*
- Rubrique DPE :
 - Article de Antonin Gras (Doctorant CRDP) : *Renforcer l'application des règles de concurrence : les doutes quant aux capacités de l'action privée à réparer un préjudice concurrentiel.*
 - Commentaire de l'arrêt de la CJUE du 14 octobre 2010, *Deutsche Telekom AG c/ Commission*, aff. C-208/08P, par Alexandre Martin (Major promotion 2010 M2 Concurrence et Régulation des Marchés).

Suite à cette présentation, Matthieu CONAN a tenu à faire une remarque préalable sur la finalité de cette revue. En effet, si le premier numéro a une orientation très « droit public », cette revue n'a pas vocation à être une revue de droit public. Il ne s'agit donc pas de se cantonner dans une logique publiciste : c'est essentiellement au regard de la thématique du premier numéro que les membres du CRDP sont sollicités.

Différentes questions ont dès lors été envisagées.

Tout d'abord, s'agissant du site de diffusion : idéalement il devrait s'agir d'un site propre à créer. Cependant dans l'immédiat, l'objectif recherché est que le plus grand nombre de centres de recherche héberge la revue sur son site sans pour autant que l'assemblée considère que l'idée d'un rattachement par ce biais à un centre soit une idée très opportune.

En ce qui concerne l'idée d'un forum destiné aux étudiants, la question du régulateur justifie que cette option soit abandonnée.

Comme l'a fait remarquer Bertrand du MARAIS, il serait intéressant de passer également par les associations des masters 2. D'autre part, dans l'objectif de pérenniser cette initiative, un comité de rédaction faisant appel aux étudiants de diverses années permettrait d'assurer une continuité. Peut être est-ce un meilleur relais.

Il est donc fait appel à contribution pour ce numéro.

Sur un autre sujet qui pourrait lui être indirectement associé, Matthieu CONAN informe l'assemblée que Guy CARCASSONNE a sur proposition du Conseil constitutionnel la

possibilité de faire inviter 50 étudiants de M1 et M2 à une conférence sur le bilan de la QPC après un an d'existence. Cette conférence se tiendra le 1^{er} mars à 11h30 au Conseil constitutionnel. Il serait précisément intéressant d'en faire un compte rendu à publier dans le premier numéro de la revue.

Les doctorants sont également conviés à participer à cette manifestation, il convient cependant de s'inscrire auprès de Diane, les listes seront ensuite transmises à Guy CARCASSONNE.

Fixation du thème du prochain atelier doctoral

Après une présentation par Arnaud SEE de sa thèse soutenue en novembre 2010, le thème du prochain atelier doctoral a été abordé. Lors de nos précédentes réunions les thèmes proposés étaient les suivants : « la valeur », ou encore « régulation et concurrence ».

Le thème choisi doit permettre à chacun d'adhérer à un projet commun. Doit être également pris en considération dans sa détermination le fait de pouvoir valoriser les autres travaux du Centre envisagés.

La question se pose aussi de savoir quelle doit être l'optique de cette journée d'études : purement nanterroise ou ouvert aux cabinets par exemple.

Bertrand du MARAIS exprime sur ces questions son indécision. En effet, les deux thèmes proposés paraissent intéressants dans l'optique de cette journée qui a plutôt pour objectif de constituer un exercice de « mise sous pression » des doctorants et jeunes docteurs. Mais il y a un risque effectivement d'un thème non fédérateur et trop large en définitive pour l'animation du CRDP ; le critère de décision devrait être celui qui réunit la majorité des contributeurs. Un rapide tour de table ne fait pas ressortir une tendance plutôt que l'autre

Est par ailleurs soulevée la question de la liaison entre thème de l'atelier doctoral et du futur projet de dictionnaire sur la régulation.

Il paraît plutôt opportun de fixer définitivement le thème du futur atelier en présence de Michel BAZEX lors de la prochaine réunion.

Le colloque en partenariat avec le CEDIN portant sur "*un droit administratif global*" qui se tiendra au mois de juin prochain

Le CEDIN organise un colloque les 16 et 17 juin prochain, si ce projet était initialement mono-centre, le CEDIN a souhaité compte tenu de la thématique choisie, que le CRDP intervienne également. Ainsi, ont déjà programmées les propos introductifs par Matthieu CONAN et une intervention de Frédéric ROLIN. Cette co-organisation se justifie bien évidemment du point de vue de la thématique choisie, mais également car il est plus facile de récupérer des financements par deux centres différents.

A ce jour, nous ne connaissons pas le programme des interventions qui initialement a été élaboré par le CEDIN. Matthieu CONAN va donc adresser un courriel à ce dernier et voir quelles sont les thématiques susceptibles de pouvoir être traitée par les membres du CRDP (1). Une intervention à deux voix avec Frédéric ROLIN peut être d'ores et déjà envisagée, à voir avec lui.

Enfin, une autre demande a été faite par le CEDIN pour une demi-journée d'études sur la piraterie maritime ; et notamment une demande particulière sur le statut juridique des rançons susceptibles d'être versées entre autres d'un point de vue fiscal. Donc les membres qui souhaitent intervenir sont les bienvenus.

- (1) Vous trouverez en pièce jointe le programme communiqué par le CEDIN. La plupart des interventions est d'ores et déjà finalisée. Pour autant certains ajustements et aménagements sont très certainement encore possibles : notre Collègue Clémentine BORIES, organisatrice du colloque, participera à notre prochaine réunion du 2 mars prochain pour évoquer directement avec nous ces possibilités.

Projet de recherche relatif à l'apparition des services publics en Russie initié par Anne GAZIER :

Il reste une intervention à pourvoir sur le thème de la logique du privé et des services administratifs en France.

La date de cette manifestation a depuis lors été fixée : elle se déroulera le vendredi 18 novembre 2011.

Projet de colloque sur les juridictions financières

La thématique de ce futur colloque s'oriente sur l'évolution des juridictions financières ce qui devrait permettre de pouvoir s'adapter aux circonstances qui entoureront l'adoption ou non du projet de loi en cours d'examen par le Parlement. L'intérêt de cette réorientation réside dans la pluridisciplinarité du projet et l'ouverture qui en découle, tout en évitant par conséquent de se lier au sort du projet de loi.

En pratique, il faudrait donc que les personnes intéressées se réunissent avant les vacances de février (comité scientifique) pour évoquer les thématiques qui pourraient être abordées, tout en tenant compte du centre de Lille associé à l'opération.

La constitution d'un comité scientifique permettra de faire un atout de la pluridisciplinarité du CRDP, puisque les problématiques ne concernent pas uniquement les financiers. Il est donc convenu que la réunion se tiendra le mercredi 16 février à 11h30 et qu'ensuite une petite délégation qui en sera issue accueillera notre Collègue Lillois Michel LASCOMBE le 11 mars prochain.

Au regard de la publication des actes, seront évidemment mentionnées les personnes qui se sont investies aux travaux du comité scientifique.

Projet de futurs colloques

Différentes thématiques de futurs colloques ou demi-journée d'études sont également en projet et seront plus amplement développés lors de la prochaine réunion :

- Arnaud SEE et Christophe LE BERRE souhaiteraient organiser une manifestation portant sur les activités consultatives de l'Autorité de la concurrence.
- Bertrand du MARAIS souhaite lui aussi organiser pourquoi pas d'ici la fin de l'année 2011 (pour une publication au numéro de mars 2012) une thématique sur QPC et DPE.

Point sur les chroniques rédactionnelles

Tout d'abord, Stéphanie FLIZOT a proposé aux membres du CRDP différentes thématiques de publications pour la **Revue Gestion & finances publiques (ex-Revue du Trésor)**.

Ces propositions sont transmises en priorité aux membres ; les personnes intéressées doivent le faire savoir à Madame FLIZOT avant les vacances, après quoi ces thématiques seront proposées à l'extérieur :

- Attractivité fiscale des Etats
- Les paradis fiscaux
- Les réseaux français à l'étranger
- La question des finances publiques en Europe auj. (travaux OCDE)...

Les articles doivent être de 20000 signes espaces compris (10/12 pages word). En ce qui concerne les dates de publication : un numéro spécial pour le 15 juillet pour les deux premiers sujets, en revanche pour les autres, il n'y a pas de date prédéterminée : mai septembre... reste très ouvert. L'auteur donnera sa date.

➤ **Chronique dans la revue *Droit Administratif* dirigée par Carole MONIOLLE :**

La Chronique 3 sera publiée au mois de février.

La Chronique 4 comprend pour l'instant trois articles (trois de prêt et un en cours de rédaction)

➤ **Chronique dans la revue *Concurrence* et dans la *Gazette du Palais* dirigé par Bertrand du MARAIS :**

Bertrand du MARAIS a fait un appel à contribution plus précisément pour des commentaires d'arrêts.

Enfin programmation des réunions du CRDP pour le second semestre

Après concertation, il a été décidé que les réunions seraient maintenues le mercredi. En, revanche, compte tenu des présentations des docteurs/doctorants, il est préférable de décaler la réunion d'une demi-heure.

La prochaine réunion aura donc lieu le mercredi 2 mars 2011 (en salle des commissions F142) à 11 h 00 sachant que la réunion « Dictionnaire de la régulation » commencera à 10 h 00 au même endroit.

Il est convenu de ce que seront traités lors de la prochaine réunion les sujets suivants :

- Position du doctorant au CRDP : mise en œuvre d'une permanence à la bibliothèque du CRDP
- Situation du site du CRDP
- Colloque Juridictions financières
- Point habituel des chroniques rédactionnelles
- Colloque CEDIN /CRDP sur le droit administratif global.

Enfin, la prochaine présentation des travaux pour la réunion du 2 mars 2011 sera celle de Lionel ZEVOUNOU.

* * *